

Organisation :

De 7h15 à 9h15 : Possibilité de déposer son enfant à l'accueil de loisirs

A partir de 9h15 : Déposer son enfant sur place.

De 16h45 à 17h30 : Possibilité de récupérer son enfant sur place.

A partir de 17h30 : Récupérer son enfant à l'accueil de loisirs.

Le repas du midi n'est pas fourni, il faut prévoir un pique-nique.

Tarifs / Règlement :

Le prix du stage est déterminé en fonction de votre Quotient Familial :

< à 750€	65€
De 751 à 1150€	85€
> à 1150€ et Quotient non connu	95€

Modes de paiement : chèques ANCV, chèques bancaires à l'ordre de l'Ufcv, espèces (prévoir l'appoint). Bons CAF sont acceptés.

Contact / Renseignements :

Ludivine Carrasco, Coordinatrice Ufcv animation enfance

Tél: 06 22 98 77 66

Mail : accueildeloisirs.pleugueneuc@ufcv.fr



ufcv

STAGE CIRQUE

ANNEXE A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Vents de Cirque
École de Cirque de Janzé

Accueil de loisirs
DE PLEUGUENEUC

PRINTEMPS 2019

DU 8 AU 12 AVRIL 2019

6-12 ANS

Accueil de loisirs DE PLEUGUENEUC **PRINTEMPS 2019**

Présentation :

L'accueil de loisirs Ufcv de Pleugueneuc, propose aux enfants, de 6 à 12 ans, un stage d'initiation et de découverte aux arts du cirque.

Les ateliers seront animés par les artistes de l'École de cirque de Janzé - sous le chapiteau sur le terrain derrière de la salle multifonction de Pleugueneuc.

Ce stage est limité à 80 enfants maximum.

Inscriptions réservées aux enfants de Pleugueneuc en priorité, puis aux enfants hors commune à partir du 24/03/2019, dans la limite des places disponibles.

Les enfants seront encadrés tout au long du stage par les professionnels de l'école de cirque et les animateurs/trices de l'accueil de loisirs.

Prévoir une tenue adaptée à la pratique du cirque.

**Les enfants présenteront un spectacle payant ouvert au public
le vendredi 12 avril 2019 à 19h00 sous le chapiteau.**

Le prix d'entrée sera de 2 euros par personnes

(Gratuit pour les - de 6 ans et pour les enfants ayant participé au stage)

Une vente de gâteaux et de boissons aura lieu durant l'entracte



Modalités d'inscription :

Le bulletin d'inscription ci-joint est à retourner complété avec les documents demandés à Ludivine Carrasco, Coordinatrice enfance

Lors des permanences à l'accueil de loisirs (voir ci-dessous)

(33, rue de Rennes à Pleugueneuc)

ou par mail : accueildeloisirs.pleugueneuc@ufcv.fr

(1 bulletin par enfant participant)

Sous réserve de places disponibles et du règlement de l'acompte (50 % du montant total), la participation de votre enfant ne sera effective qu'après confirmation par mail.

Permanences:

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 11h15

Vous pouvez également obtenir un dossier par demande mail
ou à l'accueil de loisirs.

Prévoir :

- Un dossier d'inscription à l'Ufcv, disponible à l'accueil de loisirs et en mairie (sauf si votre enfant y est déjà inscrit depuis moins d'un an)
- Une attestation CAF notifiant le Quotient familial.
- La photocopie des vaccins à jour.
- L'acompte de 50% du montant du stage.

